

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHEVROUX

Du 02 mai 2024

Nombre de Conseillers

En exercice : 15 Votants : 15
Présents : 13 Suffrages exprimés : 13

L'an deux mille vingt-quatre et le deux mai à 20 heures 30, Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. SAVOT Dominique, Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants : BERTHET Paul, CHEVRIER Fabrice, CONTANT Bruno, COUDURIER-FAURE Christiane, DESMARIS Christian, DEVEYLE Arnaud, FAURITE Séverine, FONTAINE Vanessa, KONEY Amandine, Mallory PAGNEUX, PAQUELET Damien, Mélanie TATON.

Absentes excusées : Delphine LACOUR, Béatrice GROSBON

Date de convocation : 25 avril 2024

Monsieur Bruno CONSTANT a été élu secrétaire de la séance.

Il n'y a pas de remarque sur le précédent compte rendu, celui-ci est adopté à l'unanimité.

COMMISSIONS FINANCES ET SOCIALES

Modification règlement intérieur de la garderie

Monsieur le Maire rappelle qu'un règlement intérieur a été mis en place pour la garderie en date du 14 octobre 2021 (délibération 2021/10-3).

Il convient d'y apporter des modifications.

Le Conseil municipal est invité à se prononcer sur le projet du règlement intérieur joint à la présente délibération.

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

- **ADOPTE** le règlement intérieur annexé à la présente délibération.
- **PRECISE** que ce règlement demeurera applicable et en vigueur tant qu'une nouvelle délibération en sera pas votée, qui viendrait en modifier certaines dispositions.
- **CHARGE**, Monsieur le Maire de l'exécution de celui ci

Objet : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023 – Budget Communal – Annule et remplace la délibération 2024/02-7 du 22/02/2024

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Dominique SAVOT, Maire.

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice.

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 609 698,04 € et que le budget annexe lotissement clôturé au 31 décembre 2023 a dégagé un excédent de fonctionnement de 143 134,91 € qui doit être repris au budget principal,

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat de l'exercice	216 707.60 €
Résultats antérieurs reportés	392 990.44 €
Résultat à affecter	609 698.04 €
Solde d'exécution d'investissement	- 91 336.83 €
Besoin de financement	91 336.83 €
AFFECTATION	609 698.04 €
Affectation en réserves R 1068 en investissement	91 336.83 €
Reprise en fonctionnement du budget lotissement	143 134.91 €
Report en fonctionnement budget communal	518 361.21 €
Report en fonctionnement R 002	661 496.12 €
DEFICIT REPORTE D 002	0.00 €

Conseil des jeunes

Madame l'adjointe au Maire informe le Conseil qu'une après-midi jeux de société a été organisée avec le club des anciens le jeudi 25 mars 2024 dans le cadre des relations inter générationnelle. Les jeunes et le club des anciens souhaitent que cette action puisse se reproduire.

La prochaine manifestation sera pour la collecte des déchets le samedi 29 juin 2024 au matin.

Garantie financière SEMCODA

Monsieur le Maire informe son Conseil de la réception d'un courrier de la SEMCODA, sollicitant une garantie de la commune pour la demande d'un prêt auprès de la Caisse des dépôts pour 7 logements PLUS et 1 logement PLAI dans l'immeuble « Le Mobilis ».

Suite à l'engagement de la SEMCODA sur la réhabilitation du bâtiment dans les prochaines semaines, le conseil donne son accord de principe à cette demande de garantie.

Un courrier sera envoyé à la SEMCODA.

COMMISSION DES BATIMENTS, ROUTES ET CHEMINS

ADAP Bâtiment mairie – Avancement du projet

Monsieur l'adjoint au Maire fait part au Conseil qu'une étude de sol devra être effectuée afin de lever toutes les incertitudes actuelles. Le devis de l'entreprise M2B Consultant a été signé pour un montant de 2220.00 € TTC.

Terrain communal agricole

Monsieur le Maire informe son Conseil que Monsieur BESSARD Sébastien cesse l'exploitation du terrain communal à « Varambon ».

Monsieur le Maire précise qu'une affiche est parue en grille depuis le 29 mars 2024 donnant la possibilité à chacun de faire connaître le souhait d'exploiter ce terrain à partir du 1^{er} août 2024.

A ce jour, une candidature a été reçue au nom de Messieurs PREVEL Damien et Emilien, intéressés par la parcelle A 285 d'une surface de 0 ha 7894.

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'octroyer le terrain communal à Messieurs PREVEL Damien et Emilien, parcelle A 285 à « VARAMBON ».
- **CHARGE** Monsieur le Maire de prévenir Messieurs PREVEL Damien et Emilien.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à établir et signer les actes correspondants.

COMMISSION CHEMINEMENT CENTRE BOURG

Avancement du chantier

Monsieur l'adjoint au Maire informe le conseil que les travaux avancent vite malgré les jours de pluie. Une pré-réception de la place de la serve et de la route des Gonnières est prévue le mardi 14 mai

URBANISME

Dossiers en cours

- **2 Permis de construire a reçu un avis favorable**
 - o PC 001 102 24 D 0005 – EARL de Drenouille – C374 – Construction abri couvert
 - o PC 001 102 24 D 006 – Mr Yannis CHACHOURI – A1462 – Construction maison individuelle

-

- **4 Déclarations Préalables ont reçu un avis favorable**

- DP 001 102 24 D 0010 – Mr NOEL Cyril – D1652 – Mur de clôture
- DP 001 102 24 D 0015 – EDF ENR – A906 Pose d'un générateur photovoltaïque
- DP 001 102 24 D 0016 – Commune de CHEVROUX – A975 – Division parcellaire
- DP 001 102 24 D 0017 – Mr Stéphane BOYAT – D788 – Mur de clôture

COMMISSIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES

Compte rendu du conseil communautaire

Monsieur le Maire fait un résumé et demande au Conseil s'il a des questions à la suite de l'envoi des différents comptes rendus de commissions.

SCOT + PLUi

Monsieur le Maire informe son Conseil concernant le PLUi que le contrôle de légalité a été reçu.

Concernant le SCOT, la mise en place du suivi de l'utilisation des terrains constructibles est en train de s'effectuer.

COMMISSIONS COMMUNICATION, FÊTES ET CEREMONIES

Préparation élections européennes

Monsieur le Maire rappelle à son Conseil que les élections auront lieu le 09 juin 2024, il convient donc d'organiser la tenue de celles-ci.

Le bureau de vote sera ouvert de 8h00 à 18h00.

Divers

Rappel de la cérémonie du 8 mai 2024 qui se fera à BOISSEY à 10h30.

La date du prochain conseil municipal sera le jeudi 13 juin 2024 à 20h30.

NOM – PRENOM	SIGNATURE	NOM – PRENOM	SIGNATURE
BERTHET Paul		GROSBON Béatrice	Excusée
CHEVRIER Fabrice		KONEY Amandine	
CONSTANT Bruno		LACOUR Delphine	Excusée
DESMARIS Christian		PAQUELET Damien	
DEVEYLE Arnaud		PAGNEUX Mallory	
COUDURIER FAURE Christiane		SAVOT Dominique	
FAURITE Séverine		TATON Mélanie	
FONTAINE Vanessa			